



ADRESSE UTILE

Pour obtenir

Acte de naissance intégral pour les personnes nées à l'étranger :

Service Central de l'Etat Civil
11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes cedex 9

Demander une copie intégrale de l'acte de naissance

MAIRIE

Rue de la République
47240 BON-ENCONTRE

☎ 05.53.77.07.77

mairie@ville-bon-encontre.fr

du lundi au vendredi
9 h 00 – 12 h 30
13 h 30 – 17 h 00

Sur RDV du lundi au vendredi
8 h – 9 h / 17 h – 18 h

Les dossiers doivent être déposés minimum 30 min
avant la fermeture

LE PARRAINAGE

CIVIL

Le parrainage civil (appelé également «baptême républicain») est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Historiquement, la notion de baptême républicain remonte au décret du 20 prairial, an II (8.06.1794) qui a décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil.

Néanmoins, le parrainage civil n'est prévu par aucun texte législatif.

Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres de l'état civil.

Les certificats ou documents délivrés à cette occasion ne présentent aucune valeur juridique.

L'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.

Conditions d'âge

Pour le filleul : pas de conditions

Pour les parrain et marraine :

Avoir plus de 13 ans (âge de discernement selon la loi du 08.01.1993).

Une fiche de renseignements est à retirer à la mairie (service Etat Civil). Vous pourrez alors fixer dès à présent le jour et l'heure de la cérémonie.

L'intégralité des pièces du dossier devront être déposées au moins 15 jours avant le jour de la célébration

Pièces à fournir pour la constitution d'un dossier de parrainage civil

- l'acte de naissance du filleul

- le livret de famille

- les pièces d'identité des parents

- 1 justificatif de domicile récent

- produire les photocopies des pièces d'identité des parrain et marraine

- connaître les adresses et professions des parrain et marraine